

CENON

Duel autour de la réforme territoriale

POLITIQUE Les conseillers généraux Yves d'Amécourt et Hervé Gillé étaient les invités, hier, du débat d'actualité organisé par O2 Radio

YANNICK DELNESTE

A ma gauche, le conseiller général socialiste de Podensac, premier adjoint de cette commune : Hervé Gillé. À ma droite, le maire UMP de Sauveterre-de-Guyenne, président de la Communauté de communes et conseiller général du canton : Yves d'Amécourt. Au cœur de la rencontre, la réforme des collectivités territoriales. Le projet de loi inquiète à gauche, emballe moyennement à droite.

Yves d'Amécourt en défenseur lucide de la réforme, Hervé Gillé en thuriféraire acéré : deux représentants d'une nouvelle génération de politiques girondins qui pratiquent plus volontiers le constructif à l'invective. On a pu le constater lors du débat d'O2 Radio, coanimé avec « Sud Ouest », « L'Écho des collines » et le site Internet « aqui.fr »

Commune, Communauté de communes, Conseil général, Conseil régional, Pays... Le besoin de réforme est partagé par les deux hommes. Hervé Gillé note que le mille-feuille de collectivités n'est pas plus épais que celui d'autres pays, et regrette surtout l'absence d'un travail consensuel sur le sujet. « La simplification institutionnelle est dans les têtes de tout le monde depuis trente ans mais on n'a jamais enlevé d'échelon », précise Yves d'Amécourt.

Conseiller territorial

Le couple commune/Communauté de communes est chéri par les deux élus. Cela frotte davantage quand la situation du Conseil général est évoquée. Pour Hervé Gillé, la collectivité est asphyxiée par les dépenses obligatoires et « pour la



Hervé Gillé

première fois, il n'y aura pas d'investissements réellement nouveaux en 2010 ».

Petite joute autour de l'audit Michel Klopfer sur la santé financière du Département : D'Amécourt y voit un bulletin optimiste (une dette égale à cinq fois l'épargne brute en 2009) et dénonce la « posture politique » victimaire du président Philippe Madrelle ; Gillé y relève que la collectivité « va dans le mur en dépassant les ratios d'endettement ».

Et à quoi ressemblera le conseiller territorial, nouveau statut d'élu, fusionnant conseillers général et régional en une seule personne ? « Il sera au plus proche de la réalité du terrain, même si son mode d'élection est sûrement à revoir (1) », plaide Yves d'Amécourt. « Et simplifiera les contacts pour le citoyen et les associations. » « Il est le symbole d'une démarche qui va à contresens de la décentralisation », pour Hervé Gillé.

« Si en plus les collectivités ne servent plus qu'à payer les dépenses



Yves d'Amécourt. PHOTOS Y.D.

obligatoires, c'est la fin de la dimension politique de la collectivité locale, et le renforcement du pouvoir administratif dangereux pour la démocratie. »

Économies

Yves d'Amécourt lui, défend une réforme destinée à faire des économies d'échelle, « car ce qui pèse aujourd'hui sur les ménages, c'est l'impôt ». Et d'affirmer qu'au sein... du Conseil général par exemple, on peut économiser beaucoup dans le fonctionnement « au lieu d'augmenter les impôts de 3 % ». Libéral ? « La gestion, c'est forcément libéral ? » Et de vanter la plus grande autonomie des Communautés de communes nanties de leurs nouvelles recettes fiscales.

Après une première diffusion du débat hier soir, séance de rattrapage lundi prochain à 16 heures (91.3 FM).

(1) Le projet évoque un scrutin uninominal à un tour.